République Française Département du Bas-Rhin

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 03 décembre 2024

Séance ordinaire du 03 décembre 2024 - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers : Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire

En fonction : 15 Secrétaire de séance : M. FREYD Damien

Présents : 15 Absents : 00 Date de convocation : 26 novembre 2024

Nombre de procuration(s): 0

<u>Membres présents</u>: Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain (arrivé à 20 h 45) - FREYD Damien GRAUFEL Mélanie - LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent - OFFENBURGER Céline - RIEUX Dominique - ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel TANGHE Marielle - URBAN Denis

Absent(s) excusé(s): /

6. Cimetière - Etat d'avancement des travaux - projet d'avenant

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement des travaux. Le chantier se passe bien. Le béton désactivé devrait être coulé le 04 décembre sur les espaces ayant vocation à en être pourvus. Mme OFFENBURGER Céline s'inquiète quant à cette application, craignant que les températures n'y soient pas favorables, empêchant de ce fait une bonne prise du matériau. M. le Maire répond que l'ent. LEDERMANN titulaire du marché, les a assurés lors de la réunion de chantier de ce jour, que les circonstances devraient permettre cette mise en œuvre.

Les surfaces végétalisées sont également en cours de création.

La pose du revêtement en stabilisé dans les allées sera exécutée dès que les conditions météorologiques le permettront avec une incertitude de réalisation avant fin de l'année.

Les tuyas plantés dans l'ancien cimetière seront enlevés ce qui permettra de placer encore quelques tombes dans cette partie du cimetière.

Sitôt que le nouveau cimetière entrera en fonction, M. le Maire propose que les tombes soient attribuées en commençant par le côté gauche, en prolongement de l'ancien cimetière. Le Conseil Municipal valide ce principe.

M. le Maire annonce que dans le cadre de ces travaux d'aménagement du nouveau cimetière, des modifications, non substantielles ont été réalisées en cours d'exécution du chantier donnant lieu à des plus-values et à des moins-values. Ces adaptations ont été rendues nécessaires pour des raisons de sécurité, d'harmonisation et pour s'ajuster au plus près à l'environnement naturel ou existant.

Les modifications apportées n'introduisent pas de conditions qui, si elles avaient été incluses dans la procédure de passation initiale, auraient attiré davantage d'opérateurs économiques ou permis le choix d'une autre offre que celle retenue, ne bouleversent pas l'économie du marché et ne modifient pas son objet.

Travaux supplémentaires effectués pour un montant total de 19 681,20 € HT (23 617,20 € TTC) :

- fourniture et pose d'éléments béton supplémentaires
- fourniture et pose de bordures métalliques avec clôture
- fourniture et pose d'un puits à cendres
- fourniture et pose d'une bordure P1 et d'une clôture pleine plaque
- travaux de déblayage
- fourniture de géotextiles, de tout-venant

Accusé de réception en préfecture 067-216702233-20241203-CM031220246-DE Date de télétransmission : 12/12/2024 Date de réception préfecture : 12/12/2024